



Association Loi 1901
Siège social : Mairie de Bedous, 64490 Bedous

Bedous, 16 août 2018

Chère adhérente, cher adhérent, chers amis,

Convocation à l'Assemblée générale ordinaire samedi 8 septembre 2018 à 10 heures 30 à la mairie de Bedous

Le Conseil d'Administration du CRÉLOC vous convie à l'Assemblée générale ordinaire du CRÉLOC qui se tiendra le samedi 8 septembre 2018 à **10 heures 30** à la mairie de Bedous (64). L'ordre du jour est le suivant :

- rapport moral, et vote du quitus ;
- rapport d'activités ;
- rapport financier et vote du quitus ;
- perspectives d'action ;
- élection des membres du Conseil d'Administration (21 membres maximum, art. 7 des statuts)* ;
- questions diverses**.

* Pour des raisons pratiques d'organisation, il est souhaitable (mais pas obligatoire !) que les candidatures soient signalées **au plus tard le 01 septembre** (yves.lepelcointet@gmail.com). Cela permettra d'établir un bulletin de vote, que l'on pourra compléter si besoin.

** Là encore, pour des raisons pratiques d'organisation, nous vous invitons à les adresser au président (alain.cazenave-piarrot@orange.fr) ou au secrétaire (yves.lepelcointet@gmail.com) **avant le 01 septembre**.

Pour celles et ceux qui le souhaitent, il sera possible de déjeuner à midi (à l'issue de l'AG) au restaurant Le Mayabor, rue principale, à Bedous. Les inscriptions seront reçues par le secrétaire yves.lepelcointet@gmail.com ou au 06 72 94 00 17, **avant le 01 septembre**.

Venir en train, enfin ! : Pau 9 h 19 . Retour : Bedous 12 h 36 ou 15 h 32 ► Pau 13 h 40 ou 16 h 40.
Correspondance pour Bordeaux uniquement pour le retour.

Au plaisir de vous compter parmi nous le 8 septembre.

Dans l'attente, soyez assurés de toute notre sympathie militante,

Yves Lepel Cointet

Secrétaire du CRÉLOC